



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI



Communiqué de presse

## **Initiative sur les soins infirmiers devant le peuple: le contre-projet indirect est une réponse immédiate à la pénurie de soignants**

**Berne, le 6 octobre 2021. L'initiative «Pour des soins infirmiers forts» sera soumise en votation populaire le 28 novembre. Le contre-projet indirect qui lui est opposé représente une alternative immédiate, substantielle et ferme afin de remédier à la pénurie de personnel soignant. Les organisations de fournisseurs de prestations – H+ Les Hôpitaux de Suisse, senesuisse et l'Association Spitex privée Suisse ASPS – soutiennent ce contre-projet indirect, car il reprend les revendications justifiées des initiants et pourra être immédiatement mis en œuvre. Voilà pourquoi ces associations disent NON à l'initiative sur les soins infirmiers.**

Des contributions à la formation pour un total de près d'un milliard de francs, des compétences plus étendues pour le personnel soignant et la prise en considération des besoins accrus en soins des personnes souffrant de pathologies complexes ainsi que des patients nécessitant des soins palliatifs: telles sont les mesures essentielles et substantielles votées par le Parlement pour renforcer les soins infirmiers et remédier à la pénurie de main-d'œuvre. Avec le [contre-projet indirect à l'initiative «Pour des soins infirmiers forts»](#), les Chambres fédérales ont approuvé au printemps 2021 un projet qui peut être réalisé sans attendre, pour autant que l'initiative soit refusée le 28 novembre 2021 par les citoyens.

**Un oui à l'initiative retarderait les mesures de lutte contre la pénurie de main-d'œuvre**  
En revanche, si l'initiative est acceptée, le contre-projet indirect sera caduc. Le renforcement des soins infirmiers sera certes inscrit dans la Constitution, mais les acquis du contre-projet indirect cités plus hauts seront remis en discussion. Le Conseil fédéral devra élaborer un message et le Parlement reprendra à zéro ses délibérations – la procédure durera des années, pour une issue des plus incertaines. Jusqu'à ce qu'un nouveau projet de mise en œuvre soit prêt, rien ne changera: cet arrêt retardera encore les mesures visant à remédier à la pénurie d'infirmières et d'infirmiers. Or il faut des solutions immédiates et ne pas attendre encore des années. Le récent [rapport de la CDS et de l'Obsan sur le personnel de santé 2021](#) le rappelle également. Depuis 2019, des lacunes ont déjà pu être quelque peu comblées avec la formation et la formation continue de davantage de soignants mais une forte pénurie de personnel infirmier se dessine néanmoins jusqu'en 2029.

### **Les associations veulent une action immédiate en faveur des soignants**

Certes, les associations de fournisseurs de prestations – H+, senesuisse et ASPS – soutiennent les intentions des initiants, mais le contre-projet indirect a clairement leur préférence. Il contribuera dès 2022 au renforcement des soins en se limitant aux éléments à introduire effectivement au niveau fédéral. Les fournisseurs de prestations estiment que l'amélioration des

conditions de travail et une augmentation des effectifs par équipe ne sont pas des objectifs qu'il faut remplir via une modification de la Constitution ou en légiférant au niveau national. Il convient de les traiter sur le plan cantonal dans le cadre du dialogue entre les partenaires sociaux, qui a fait ses preuves. Pour ces raisons, les associations de fournisseurs de prestations s'engagent dans la campagne: «Agir maintenant pour les soignants: NON à l'initiative».

## Contacts pour les médias

### **H+ Les Hôpitaux de Suisse**

Anne-Geneviève Bütikofer, directrice

Tél.: 031 335 11 63

E-mail: [medien@hplus.ch](mailto:medien@hplus.ch)

### **Senesuisse**

Christian Streit, directeur

Tél.: 031 911 20 00

E-mail: [chstreit@senesuisse.ch](mailto:chstreit@senesuisse.ch)

### **ASPS – Association Spitex privée Suisse ASPS**

Marcel Durst, directeur

Tél.: 031 370 76 73

E-mail: [marcel.durst@spitexprivee.swiss](mailto:marcel.durst@spitexprivee.swiss)

---

**H+ Les Hôpitaux de Suisse** est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés. Elle regroupe, en tant que membres actifs, 207 hôpitaux, cliniques et établissements médico-sociaux répartis sur 368 sites et 150 associations, administrations, institutions, entreprises et particuliers avec statut de membres partenaires. À travers ses institutions membres, H+ représente quelque 200'000 personnes actives. [www.hplus.ch](http://www.hplus.ch)

**Senesuisse** représente les intérêts de plus de 450 établissements dans le domaine des soins de longue durée. En notre qualité d'association intervenant dans la prise en charge des personnes âgées, nous nous engageons pour la qualité de l'assistance et la grande diversité des offres. [www.senesuisse.ch](http://www.senesuisse.ch)

**ASPS – Association Spitex privée Suisse ASPS** compte, en tant qu'association de branche, 310 membres qui emploient plus de 13'000 collaborateurs dans toute la Suisse. Sa part de marché dans les soins infirmiers varie entre 10 et 45% selon la région. Les organisations privées appliquent le système du soignant de référence: chaque jour, la même personne vient à la même heure s'occuper des clientes et des clients. [www.spitexprivee.swiss](http://www.spitexprivee.swiss)

---